



SECRETARIAT DES ECHEVINS

Gestionnaire du dossier : H-N RENDERS

Tél : 010/68 72 11

henri-nicolas.renders@chaumont-gistoux.be

*Aux Commerçants des Pôles commerciaux
de Gistoux, Chaumont et Dion,
de Chaumont-Gistoux
et
aux propriétaires de cellules commerciales*

Chère Madame, Cher Monsieur,

Concerne : Appel à projets de la Province du Brabant wallon – Soutien au commerce local

Nous nous permettons de vous adresser ce courrier dans le cadre d'un appel à projets de la Province du Brabant wallon « *Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente* ».

Le Conseil communal, en sa séance du 25 avril dernier, a marqué à nouveau son intérêt pour cet appel à projets après 2021 et a donc formalisé l'éligibilité des Commerces des Pôles commerciaux de Gistoux, Chaumont et Dion tels que définis dans le Schéma Communal de Développement Commercial (périmètres retenus cette année pour la rentrée de projets) sur les thématiques suivantes :

- Stimulation du Commerce local et des circuits courts ;
- Soutien à la digitalisation du Commerce local et des circuits courts (**possibilité pour tout le territoire communal !**).

Sous remise d'un dossier qui sera étudié par une Commission à la Province du Brabant wallon et pour lequel notre Commune sera sollicitée afin de remettre un avis, une aide, à hauteur de 60% du montant total des investissements dont la prise en charge maximum s'élève à 6.000,00 euros TVAC, peut être accordée pour chacune des actions. Ces deux aides financières peuvent être cumulées.

Vous trouverez tous les détails et contacts utiles dans le document ci-joint et nous restons bien évidemment à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Espérant que vous réserverez un bon accueil à cette initiative, nous vous prions de croire, Chers Commerçants, Chers Propriétaires, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par Ordonnance,

Le Directeur Général ff,

Cédric THIBOU

L'Echevine du Commerce,

Bérangère AUBECQ

Le Bourgmestre,

Luc DECORTE



Appel à projets « Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente »

Coup de pouce !

Le Brabant wallon a lancé son appel à projets à l'égard des commerçants, indépendants et artisans dans le but de redynamiser les centres de villes et de villages. Le soutien portera sur deux domaines : la relocalisation de votre commerce dans une cellule commerciale vide dans un périmètre de redynamisation défini par votre commune et la digitalisation des points de vente.

Action 1. Stimulation du commerce local et des circuits courts

Cette première action permet à un porteur de projet d'implanter, ou à un commerçant déjà présent de relocaliser son activité dans une cellule commerciale vide, c'est-à-dire une surface dans laquelle plus aucune activité n'est exercée depuis quelque temps. Cette activité devra s'effectuer sur un territoire prédéfini par la commune comme étant une zone à redynamiser. Notre Commune a sélectionné le Centre de Gistoux, le Pôle commercial de Dion et le Pôle commercial de Chaumont tels que définis dans le Schéma Communal de Développement Commercial (AMCV).

La subvention porte sur les frais d'investissement (internes et externes) réalisés par les commerçants au sein de la cellule commerciale (embellissement vitrine, acquisition de matériel, etc.).

Il vous est demandé d'être épaulé, pour déposer votre projet, par un comptable ou par un organisme professionnel d'aide à la création. A toutes fins utiles, voici les coordonnées de certains d'entre eux :

- ✓ UCM BW : 010/48.99.60 ou ucm-bw@ucm.be
- ✓ Créa Job : 019/33.00.85 ou Eve.jumel@creajob.be
- ✓ CEI LLN : 010/39.00.18 ou info@ceilln.be
- ✓ Cap Innove : 067/88.36.11 ou info@capinnove.be
- ✓ FJE : 010/84.46.55 ou f.geens@fje.be
- ✓ Crédal : 010/48.33.50 ou credal@credal.be

Ces services sont gratuits.


Le Brabant wallon

COMMERCE EN VUE
REDYNAMISONS ENSEMBLE
LES CENTRES-VILLES ET VILLAGES

› **VOUS AVEZ UN PROJET**
DE COMMERCE LOCAL, ARTISANAL
OU DE CIRCUIT COURT ?

› **CE LIEU VOUS INTÉRESSE ?**

CONTACTEZ-NOUS !

Information et candidature :
WWW.BRABANTWALLON.BE
010 23 69 61 | commerclocal@brabantwallon.be

Action 2. Soutien à la digitalisation des commerces et des circuits courts :

Cette deuxième action vise à promouvoir l'utilisation des technologies digitales et numériques sur un point de vente physique afin d'en améliorer la qualité et l'accès. Le Centre de Gistoux de même que les Pôles commerciaux de Dion et Chaumont sont visés pour notre Commune conformément au Schéma Communal de Développement commercial (SCDC réalisé par l'AMCV) et **une demande peut également être soumise pour l'ensemble du territoire communal** à la Province.

Les investissements pris en charge sont, entre autres :

- Les technologies permettant de faciliter la commande et le retrait des produits en magasin.
- L'installation de technologies digitales et numériques dans le point de vente pour améliorer l'expérience du client.
- La digitalisation de la gestion des stocks.
- L'acquisition de logiciels et le développement de sites e-commerces.

Les subventions :

Sous remise d'un dossier qui sera étudié par une Commission, une aide, à hauteur de 60% du montant total des investissements dont la prise en charge maximum s'élève à 6.000,00 euros TVAC, peut être accordée pour chacune des actions.

Ces deux aides financières peuvent être cumulées.

Pour plus d'informations quant à la recevabilité de votre projet, votre commune se fera une joie de s'entretenir avec vous afin de vous prodiguer de plus amples informations.

Ou sinon : <https://www.brabantwallon.be/bw/entreprendre-travailler/entrepreneuriat/commerce-et-artisanat/>

Formulaires :

- Action 1, « stimulation du commerce local et des circuits courts » à destination des porteurs de projet : <https://bit.ly/ProjetAction1>
- Action 2, « digitalisation du point de vente » à destination des porteurs de projet et des commerçants : <https://bit.ly/ProjetAction2>

Contact à la commune : Secrétariat des Echevins – Mr Henri-Nicolas Renders

Mail : secretariat.echevins@chaumont-gistoux.be

Tel : 010/23.38.26 – 0476/80.31.00

Contact à la province :

commercelocal@brabantwallon.be

Tel : 010/23.69.61
